

# Proposition de désignation de notaire pour la modification de l'acte de base

(3)

De : **ACP De Mot** (acpmot@gmail.com) Cet expéditeur figure dans votre liste verte.

Envoyé : jeu. 05/12/13 15:40

À : Lisa Picheny (lpicheny@hotmail.com); Yannike Bergling (yannike2009@hotmail.fr)

Chères copropriétaires,

Je vous propose par la présente de désigner Maître Bernard Dewitte, dont l'étude réside au 208 Avenue Franklin Roosevelt à Bruxelles, comme notaire en charge des modifications de l'acte de base.

Veillez me répondre avec votre accord afin que je puisse émettre un procès verbal qui donnera mandat à l'étude susnommée pour commencer le travail de réécriture.

N.B. Le mandat n'implique pas une acceptation automatique du nouvel acte de base. Celui-ci devra être revu et accepté par l'ensemble des copropriétaires lors d'une assemblée générale pour entrer en vigueur.

Cordialement,

/Xavier Basty



## acte de base

De : **Frédéric Van Bellinghen (Notarisassociatie Léonard & Van Bellinghen)**  
(frederic.vanbellinghen@belnot.be)  
Envoyé : mar. 31/01/12 07:48  
À : Yannike Bergling (yannike2009@hotmail.fr); Advocatenkantoor DE MULDER  
(siegfried@siegfrieddemulder.be)

Chère Madame,

Comme annoncé au préalable je suis d'avis que je ne peux plus sereinement travailler pour vous compte tenu de l'attitude que vous prenez à mon égard et de votre manque de confiance.

En ce qui concerne un acte de base modificatif, vous pouvez également soumettre votre demande à la prochaine assemblée générale sans projet préalable. Ensuite le syndic judiciaire pourra s'adresser au notaire de son choix pour faire établir l'acte de base modificatif en concordance avec les décisions prises. Le notaire le mieux placé pour cela est sans doute mon confère Maître Murlon Beernaert.

Je vous prie de ne plus téléphoner à l'étude ni m'adresser de courriers dans cette affaire sauf éventuellement par l'intermédiaire de votre conseil.

Je clôture mon dossier puisque vous ne vous êtes pas mis d'accord avec les acquéreurs.

Je vous prie de croire, Madame, en mes sentiments respectueux,

Frédéric Van Bellinghen  
Geassocieerde notaris  
Notaire Associé  
LEONARD & VAN BELLINGHEN  
de Limburg Stirumlaan 73  
1780 Wemmel  
tel: 02.460.46.10  
Fax: 02.460.08.38

4/09/2013

## RE: Modification de l'acte de base.

---

De : **Bernard Dewitte** (bernard.dewitte@belnot.be) Cet expéditeur figure dans votre liste verte.

Envoyé : mer. 04/09/13 18:00

À : **Yannike Bergling** (yannike2009@hotmail.fr)

↳ 3.500 €

Chère Madame,

Je vous rappelle notre entretien téléphonique de ce week-end.

Vous avez noté que certaines recherches sont nécessaires pour poursuivre le dossier jusqu'à son aboutissement.

Pourriez-vous me confirmer que vous souhaitez que je continue ma mission en diligentant, notamment, les recherches nécessaires ?

Je vous en remercie déjà.

Je vous remercie de me couvrir des frais qui vont intervenir à cette occasion, tels que renseigné ci-dessous.

Je ne manquerai pas de vous communiquer dès réception un projet complété, lequel répondra également sur la question de l'assiette du passage vers les garages.

Je reste à votre disposition.

Dans l'attente de vous lire,

Je reste,

Votre dévoué.

**De :** Bernard Dewitte  
**Envoyé :** vendredi 30 août 2013 09:21  
**À :** 'Yannike Bergling'  
**Objet :** Modification de l'acte de base.  
**Importance :** Haute

30/8/2013

Chère Madame,

Je vous rappelle nos divers entretiens et échange de correspondance dans le dossier sous rubrique.

J'accuse réception de votre versement et vous en remercie.

Ayant pris connaissance des pièces, de votre projet d'agrandissement d'un des lots de l'immeuble et de votre souhait d'adapter vos statuts de la copropriété à la nouvelle législation, je me permets de vous envoyer un projet de cet acte intégrant ces demandes.

Pour compléter ce projet, je vous remercie de me renseigner les quelques informations indiquées en jaune fluo, relatives à certains points ponctuels de cet acte.

Ce document doit encore être complété par les informations suivantes, que je dois intégrer dans le texte et qui dépendent des recherches que je dois diligenter, savoir :

- les servitudes et conditions spéciales des titres antérieurs ;
- le statut de la zone donnant accès aux garages arrière de la parcelle voisine ;
- les recherches urbanistiques ;
- les recherches cadastrales ;
- les recherches hypothécaires ;
- les recherches IBGE.

Avec votre accord, je peux commencer ces recherches mais il me semble plus opportun de réunir une assemblée

- les servitudes et conditions spéciales des titres antérieurs ;
- le statut de la zone donnant accès aux garages arrière de la parcelle voisine ;
- les recherches urbanistiques ;
- les recherches cadastrales ;
- les recherches hypothécaires ;
- les recherches IBGE.

Avec votre accord, je peux commencer ces recherches mais il me semble plus opportun de réunir une assemblée générale pour statuer sur un texte avant de les initier.

En effet, ces recherches sont relativement onéreuses (environ 800 euros) et prennent parfois deux mois pour obtenir les réponses.

J'attends donc votre avis à ce propos.

A titre d'information, le montant total des frais de cet acte s'élève à environ 3.500 euros, outre la TVA.



Je reste à votre disposition.

Bien à vous.

**Bernard Dewitte**

**Notaire**

Avenue Franklin Roosevelt, 208

1050 Bruxelles

Tél. : 02/663.80.50

Fax : 02/675.57.67

info@not-dewitte.be